



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 6 juin 2007

Date de la convocation 29 mai 2007	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes à Paulhan
Présents : M. Bernard SOTO, Président de la séance MM Jean Noël SATGER, JM FERRIERES, Aspiran Mme Françoise REVERTE, Aspiran MM Francis GAIRAUD, Alain MATHIEU, Cabrières M Claude REVEL, Canet Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN Canet Mme Maryse FLORENTIN, Canet M Xavier GARCIA, Canet M Jean Claude LACROIX, Ceyras MM Alain CAZORLA, Gilbert GARROFE M Henri SOBELLA, Clermont l'Hérault M Bernard FABREGUETTES, Clermont l'Hérault Mme Michèle BONNAL, Clermont l'Hérault M Alain BASCOUL, Clermont l'Hérault M Olivier BRUN, Mme Christiane MIRET, Fontès M André RUAS, Lieuran Cabrières MM Daniel VIALA, Pierre OLLIER, Mérifons MM François LIEB, Jean Louis LACROIX, Nébian M Guilhem DARDE, Mme Noël GROS Octon MM Jean Jacques LEBREAU, Jean Luc BIROUSTE MM Abel AUBERT, Claude GIL, Paulhan MM Christian BILHAC, Joël AZAM, Péret M Jacques MONTAGNE, Péret Mme Chantal FONT, Salasc M Jean COSTES, Salasc M Pierre MAROUILLAT, Usclas D'Hérault M Bernard KOHN, Villeneuve		Procurations : M. Robert ARNOU à M. Jean Jacques LEBREAU M. Jean Luc GABORIT à M. Jean Claude LACROIX M. René GALTIER à M. Alain CAZORLA Mme Marie Hélène GUERRE à M Gilbert GARROFE M. Gérard SAEZ à M. Alain MATHIEU Mme Elodie CHALAGUIER à M. Jean Noël SATGER

Objet : ZAC de l'extension du PAEVHE à CLERMONT L'HERAULT - Vente de la parcelle C3 (1200 m²) à la SCI EULALIE

Monsieur REVEL rappelle aux membres du conseil communautaire que par délibération du 21 Juin 2006, le Conseil Communautaire s'est prononcé sur la vente à la SCI COGAI de la parcelle C3 d'une surface de 1200 m², située sur la ZAC de l'extension du PAEVHE à CLERMONT L'HERAULT, pour un prix de 66 000.00 € HT soit 78 936 € TTC.

Il précise que la SCI COGAI nous a fait part de son désistement et informe les membres du conseil du souhait de SCI EULALIE de pouvoir conclure cette vente pour implanter sur cette parcelle un magasin de 400 m² à l'enseigne ORCHESTRA, spécialisée dans la vente de vêtements pour enfants.

Monsieur REVEL ajoute que la commission de développement économique du 16 mai 2007 a émis un avis favorable à cette implantation.

En conséquence, Monsieur REVEL propose au conseil de rapporter la délibération du 21 juin 2006 et de se prononcer sur la vente à SCI EULALIE, de la parcelle C3 d'une surface de 1200 m², située sur la ZAC de l'extension du PAEVHE à CLERMONT L'HERAULT, pour un prix de 66 000.00 € HT soit 78 936 € TTC.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de M. REVEL, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

RAPPORTE la délibération du 21 juin 2006 enregistrée en sous Préfecture de Lodève le 10 juillet 2006, par laquelle le Conseil Communautaire s'est prononcée sur la vente de la parcelle C3, située sur la ZAC de l'extension du PAEVHE à CLERMONT L'HERAULT, à la S.C.I COGAI.

APPROUVE la vente à la SCI EULALIE, de la parcelle C3 d'une surface de 1200 m², située sur la ZAC de l'extension du PAEVHE à CLERMONT L'HERAULT, pour un prix de 66 000.00 € HT soit 78 936 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la
Communauté de Communes

Bernard SOTO.